

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Villainville - 27/04/2012 - 14:05



écophyto2018
Réduire et améliorer l'utilisation des phytos :
moins, c'est mieux



Pluies du 03 au 09 avril :

Plusieurs épisodes pluvieux ont touché le vignoble bourguignon sur les 7 derniers jours. En Côte d'Or, les cumuls varient de 10 à 18 mm et de 16 à 24mm en Saône et Loire. L'Yonne et la Nièvre ont été très peu concernés par les pluies (0 à 2mm).

Prévisions du 12 au 16 avril :

La semaine à venir devrait être marquée par la fraîcheur et l'humidité. Dominance d'un temps instable avec des averses faibles à modérées. Les températures devraient chuter significativement en fin de semaine avec des maximales ne dépassant pas 7°C.

Source Météo France

Stades

Alors que la campagne 2012 avait commencé à un rythme très soutenu, avec une précocité exceptionnelle, les conditions climatiques des derniers jours ont ralenti significativement la pousse. Les parcelles les plus précoces présentent 3 à 4 feuilles étalées alors que dans les situations les plus tardives, les bourgeons sont encore dans le coton. 2012 est en retard de 3-4 jours sur 2011. Etant donné les conditions annoncées pour la semaine à venir (forte baisse des températures), l'écart devrait se creuser encore.

	Stades Moyens	Parcelles les plus tardives	Parcelles les plus précoces
Sauvignon	Pointe verte		Eclatement du bourgeon
Chardonnay	Eclatement du bourgeon à 2 feuilles étalées	Bourgeon dans le coton	3 à 4 feuilles étalées
Pinot Noir	Eclatement du bourgeon		1 à 2 feuilles étalées
Gamay	Eclatement du bourgeon	Pointe verte	1 feuille étalée

Mildiou

3 conditions doivent être réunies pour que le mildiou puisse provoquer des contaminations primaires :

- maturité des œufs d'hiver acquise c'est à dire germination en milieu contrôlé (20°C - humidité saturante) en moins de 24 heures,
- vigne réceptive : le stade de début de sensibilité au mildiou correspond à éclatement du bourgeon (stade 06),
- pluie d'au moins 2mm sous une température supérieure ou égale à 10,5°C.

➤ Situation au 11 avril

- Maturité des œufs d'hiver

La situation a évolué de façon très rapide suite aux pluies des 03-04 avril. En effet, d'après les suivis biologiques réalisés dans les différents secteurs du vignoble bourguignon, **le temps de germination encore compris entre 3 et 6 jours lundi dernier, est passé dès la fin de la semaine dernière sur certains sites sous la barre des 24 heures.**

C'est le cas en Côte d'Or, en Saône et Loire et dans l'Yonne. Dans ces vignobles, la maturité des œufs d'hiver est donc considérée comme acquise. Dans la Nièvre, d'après les données SICAVAC, la maturité n'est pas encore acquise.



Mildiou

- Réceptivité de la vigne

Le stade de réceptivité est atteint dans la majorité des parcelles.

- Pluie contaminatrice

Les modèles n'ont pas décelé de contaminations sur les événements pluvieux qui se sont produits jusqu'au 09 avril. Pour les pluies du 10 avril et des jours à venir, nous ferons un point plus précis de la situation dans le prochain BSV.

➤ Modèle EPI (Etat Potentiel d'Infection) version 89-01

Les valeurs de l'EPI sont stables depuis la semaine dernière. Les risques mildiou restent donc généralement faibles sauf en Côte d'Or et Côte Chalonaise où ils peuvent être qualifiés de faible à moyen.

Black-rot

A ce jour, comme pour le mildiou, la vigne est réceptive (à partir du stade éclatement du bourgeon) dans la plupart des parcelles. Cependant, en date du 10 avril, la maturité des périthèces n'était toujours pas atteinte d'après les suivis effectués sur différents sites du vignoble bourguignon. Aucune contamination ne s'est donc produite jusqu'à cette date.

Rougeot parasitaire

D'après le suivi biologique effectué sur le site de Corgoloin, les formes de conservation (apothécies) sont arrivées à maturité suite aux pluies des 03-04 avril. Comme pour le black-rot, la vigne est réceptive à partir d'éclatement du bourgeon mais des contaminations significatives ne peuvent se produire qu'à partir du stade 3-4 feuilles étalées.

Le rougeot parasitaire n'étant présent de manière significative que dans un tout petit secteur en Côte d'Or (une zone localisée de Saint Romain), le risque vis à vis de cette maladie sur le vignoble bourguignon est extrêmement faible.

Mange-bourgeons

196 parcelles ont été observées sur le réseau BSV.

Réseau	Nbre parcelles observées	% parcelles indemnes	% parcelles touchées			Valeur max observée (% de ceps attaqués)
			% ceps attaqués			
			1 à 4%	5 à 10%	> 10%	
Saône et Loire	74	66	23	11	0	9
Côte d'Or	58	43	21	16	20	40
Yonne	54	56	31	11	2	11
Nièvre	8	75	25	0	0	3

Malgré des conditions peu poussantes, la situation n'a pas évolué depuis la semaine dernière : un fort pourcentage de parcelles reste indemne de tout dégât et seules quelques rares situations dépassent **le seuil d'intervention fixé à 10-15% de ceps avec au moins 1 bourgeon mangé**. C'est essentiellement le cas de quelques parcelles en Côte d'Or localisées en Côte de Nuits.



Vers de Grappe

Conformément aux prévisions du modèle tordeuses, les premières captures de cochylys et d'eudémis ont été notées **dès le 04 avril** sur les sites précoces de Saône et Loire et de Côte d'Or. Les prises restent encore relativement faibles, avec tout au plus quelques individus piégés depuis le début du vol. Dans l'Yonne, les toutes premières captures d'eudémis ont été relevées hier.

Dans les secteurs tardifs, le vol n'a pas encore débuté.

Prochain BSV : mardi 17 avril

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne (CRAB) et rédigé par le représentant de la CRAB en collaboration les membres de la cellule analyse de risque : SRAL, FREDON Bourgogne et GIE BFC-Agro à partir des observations réalisées par : CA21 - CA71 - CA89 - ESPACE VIGNE - FREDON Bourgogne - 110 VIGNE - BOURGOGNE DU SUD - BOURGOGNE VITI SERVICE - CAVE DES HAUTES COTES - COOPERATIVE AGRICOLE BRESSE MACONNAIS - COOPERATIVE AGRICOLE MACONNAIS BEAUJOLAIS - ECOVIGNE - GROUPEMENT VIGNERONS DES TERRES SECRETES - LA CHABLISIENNE - OENOPHYT - SEDARB - SICAVAC - SOUFFLET VIGNE - VITAGRI.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRAB dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.